

À la retraite? Restez membre!



Ontario
College of
Teachers
Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Ne perdez pas votre titre d'enseignante agréée ou d'enseignant agréé de l'Ontario!

Enseignant un jour, enseignant toujours!

Pour nombre de membres de la profession, l'enseignement est une vocation, une identité et un don à la société. Enseigner dans le but d'aider les autres à affirmer leur autonomie est un geste riche de sens dont les effets perdurent longtemps après la dernière leçon. C'est pourquoi nombre d'enseignants, de directions d'école, de directions adjointes et d'autres membres à la retraite décident de rester membre de l'Ordre.

Garder votre titre professionnel d'enseignante agréée ou d'enseignant agréé de l'Ontario en vigueur donne une autre perspective à votre retraite.

Tout en faisant avancer la profession, vous aidez les enseignants d'aujourd'hui et de demain à perfectionner leur pratique au profit des prochaines générations. Restez actif dans la profession – celle qui vous tient à cœur depuis si longtemps – pour être au courant des tendances et des enjeux qui la touchent. C'est aussi une bonne façon de garder le contact avec vos collègues, des gens qui vous connaissent et vous comprennent comme nul autre.

Gardez votre titre professionnel EAO pour connaître les modifications réglementaires qui touchent la profession enseignante, accéder à des ressources et même enseigner à temps partiel.

Suivez les tendances

Il est tout à fait naturel de se soucier de son identité professionnelle après la retraite. Les membres en règle de l'Ordre suivent les actualités du monde de l'éducation en Ontario, sont au courant des nouveaux développements réglementaires et de leurs répercussions sur la formation à l'enseignement et la pratique de la profession. Ainsi, vous comprenez mieux comment la nouvelle législation pourrait vous toucher en tant qu'enseignant, direction d'école ou direction adjointe à la retraite. En préservant les liens avec la profession, vos discussions sur la pratique professionnelle sont plus éclairées, qu'elles soient avec vos pairs, des enseignants dont vous êtes le mentor ou d'autres personnes de votre entourage.

Transmettez votre sagesse

Participez à des sondages et à des groupes de discussion sur des enjeux qui touchent la pratique et la réglementation de votre profession. Donnez votre point de vue sur les programmes de formation à l'enseignement, les occasions d'apprentissage la vie durant et la sécurité dans les milieux d'apprentissage. Dites ce que vous pensez de certains enjeux, de la législation proposée, des modifications réglementaires et des nouveaux cours menant à une QA. Transmettez votre opinion à *Pour parler profession*, la revue de nos membres – votre revue –, afin qu'elle reste pertinente. En continuant de fournir commentaires et idées, vous protégez votre profession et orientez son organisme de réglementation. Autrement dit, vous jouez un rôle fort important au sein de la profession enseignante.



oct-oeeo.ca/fbfr



oct-oeeo.ca/tw



oct-oeeo.ca/ig



oct-oeeo.ca/yt



oct-oeeo.ca/pifr



oct-oeeo.ca/li

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous :
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
Courriel : info@oeeo.ca
oeeo.ca

This publication is also available in English under the title
Retiring? Keep your status!



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Influencez les décisions

Maintenez votre titre professionnel EAO et continuez de profiter de divers privilèges, comme participer aux élections du conseil en présentant votre candidature, en proposant celle d'un autre membre et en votant. Déterminez les priorités et influencez les décisions du conseil et de ses comités sur des enjeux importants, comme la réglementation de la profession, la formation à l'enseignement et les procédures disciplinaires. Vous veillez ainsi à ce que l'Ordre déploie tous les efforts pour servir de son mieux les besoins de ses membres, de la profession et de la société.

** Vous avez le droit de proposer la candidature d'un autre membre ou de présenter la vôtre pour un poste à temps partiel dans la région où vous vivez, pourvu que vous ayez enseigné au moins 10 jours au cours de l'année précédant la dernière date de soumission des candidatures, que vous soyez résident de l'Ontario et membre en règle de l'Ordre.*

Tenez-vous au courant

L'enseignement a occupé une place importante dans votre vie durant de nombreuses années. L'intérêt que vous manifestez pour la profession ne disparaît pas à la retraite. En tant que membre en règle de l'Ordre, vous restez au courant des principaux enjeux et événements en recevant régulièrement des nouvelles. Entre autres :

- **Pour parler profession**, la revue officielle de l'Ordre, regorge d'informations utiles et d'histoires fascinantes. Elle vous présente les réalisations de vos pairs, les développements réglementaires, les derniers ouvrages en éducation, les nouvelles stratégies en enseignement ainsi que les plus récents outils et la toute

dernière technologie. Recevez-la chez vous, quatre fois par an.

- **Des nouvelles de l'Ordre**, un cyberbulletin mensuel qui offre un tableau concis des enjeux et tendances touchant la profession.

Accédez à des ressources de valeur

Une passion pour la connaissance et l'apprentissage est au cœur d'une pratique efficace de l'enseignement. Même si vous êtes à la retraite, votre carte de membre EAO vous donne accès à la bibliothèque Margaret-Wilson, laquelle met à votre disposition une collection de plus de 12 000 livres, livrels et DVD, dont plus de 1 400 livres en français. Il s'agit d'une source d'information pédagogique respectée et liée à des domaines de la pratique professionnelle, comme le leadership, le mentorat, l'intelligence émotionnelle et la gestion. Vous pouvez consulter le catalogue de

plusieurs façons : en personne au centre-ville de Toronto ou en ligne, par l'entremise de notre site web ou de l'appli. Vous pouvez recevoir gratuitement des livres et des DVD par la poste. Si les dernières recherches universitaires en pédagogie vous intéressent, consultez la base de données et découvrez des milliers d'articles de périodiques.

Préservez votre statut

Votre titre professionnel EAO est bien plus que la confirmation de votre statut. Il est empreint de toute la fierté que vous éprouvez pour tout le travail et les réalisations que vous avez accomplis au fil de votre carrière. Préserver votre statut de membre de l'Ordre alors que vous êtes à la retraite vous permet d'afficher vos connaissances, compétences et expériences fièrement acquises et réinvesties tout au long de votre cheminement professionnel. C'est aussi une façon de rappeler au

public que les enseignantes et enseignants contribuent grandement au développement et au bien-être des enfants ainsi qu'à l'avancement social et économique de la province. Vous avez travaillé fort pour vous tailler une place au sein de la profession... Gardez-la en restant membre en règle de l'Ordre.

Restez actifs

Ce n'est pas parce que vous êtes à la retraite que vous devez arrêter de travailler dans une salle de classe. En tant que membre en règle de l'Ordre, vous pourrez travailler à l'occasion.* Faire de la suppléance vous permet de rester engagé dans la profession et vous pourrez peut-être occuper l'un des postes à temps plein ou à temps partiel au conseil de l'Ordre. De plus, votre expérience est de grande valeur pour le système scolaire.

**Consultez toujours l'administration de votre régime de retraite pour savoir quelles sont les limites qui s'appliquent à votre situation.*

Faites le bon choix

Restez membre en règle de l'Ordre. Aidez les nouveaux enseignants en offrant idées, rétroaction et expertise. Garder un lien avec l'Ordre pendant votre retraite vous permet de rester actif au sein de la profession que vous connaissez et que vous aimez, et de la faire avancer. C'est aussi une façon d'enrichir ce que vous léguerez au monde de l'éducation. Cet héritage de grande valeur influencera positivement l'avenir de la profession ainsi que la vie et l'apprentissage des élèves de l'Ontario.

Apprenez comment rester membre en règle à oeeo.ca.

